

Réf: Dossier 385610

Avis de constitution

SOCIETE « CURMOUFAL LIMITED »

Siège Abidjan Cocody Angré CNPS non loin de l'
immeuble CGK, Lot : 364 star 2PLTX 9è Tranche BS 2018
II., Lot 364, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06/02/2025, et enregistrés au CEPICI le 11/02/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CURMOUFAL LIMITED »

Objet : Fourniture de Bureau ;

BTP ,

Vente de Gaz ,

Transfert d'argent électronique ;

Evènementiel,

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;

Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan Cocody Angré CNPS non loin de l'immeuble CGK, Lot : 364 star 2PLTX 9è Tranche BS 2018 II., Lot 364, Ilot 00

Dirigeant(s) Mme TRAORE FATOUMATA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-00782 du 18/02/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°10531/GTCA/RC/2025 du 18/02/2025

